

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition

écologique et solidaire

Transports

Direction générale de l'aviation civile

Arrêté du 3 avril 2019

portant nomination à la commission interministérielle de contrôle du Salon international de l'aéronautique et de l'espace

NOR : TRAA1909226A

(Texte non paru au Journal officiel)

La ministre auprès du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports,

Vu l'arrêté du 30 juin 2003 modifié relatif à la réglementation de la manifestation aérienne organisée dans le cadre du Salon international de l'aéronautique et de l'espace, notamment son article 33,

Arrête :

Article 1^{er}

Le représentant de la ministre chargée de l'aviation civile à la commission interministérielle de contrôle du Salon international de l'aéronautique et de l'espace est M. Pierre Bernard, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur « navigabilité et opérations » à la direction de la sécurité de l'aviation civile.

Article 2

Le suppléant du représentant de la ministre chargée de l'aviation civile à la commission interministérielle de contrôle du Salon international de l'aéronautique et de l'espace est M. Yann Le Fablec, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale, adjoint au directeur « aéroports et navigation aérienne » à la direction de la sécurité de l'aviation civile.

Article 3

Le directeur général de l'aviation civile est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 3 avril 2019.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de l'aviation civile,
P. GANDIL